

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
DÉPARTEMENT DU JURA

Arrondissement de  
SAINT-CLAUDE

Canton de  
MOIRANS-EN-MONTAGNE

Commune de VILLARDS-D'HÉRIA  
N° INSEE 39 561

**Délibération N°  
14-2023**

**Nombre de Membres**

- en exercice : 9
- présents : 9
- votants : 9
- ayant donné procuration : 0
- absents excusés : 0
- absents : 0

Date de convocation :

31/03/2023

Date d'affichage :

31/03/2023

**Objet de la délibération**

**Subventions aux  
associations**

**Résultat du  
vote**

- pour : 9
- contre : 0
- abstention : 0

Envoyé en préfecture le 13/04/2023

Reçu en préfecture le 13/04/2023

Publié le 13/04/2023

ID : 039-213905615-20230406-14\_2023-DE

S<sup>2</sup>LO

**Extrait du Registre  
des délibérations du conseil municipal**

L'an deux mille vingt-trois, le six avril à 18 heures 30,

Étaient présents : Jean-Robert BONDIER, Michaël MARILLIER, Aïcha BURDAIRON, Alain MOISSONNIER, Rachel HUGUES, Jan VINCENT, Gilles VINCENT, Floriano DE MATOS, Dominique LACROIX,

Les conseillers présents formant la majorité de membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du conseil.

M. Alain MOISSONNIER ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Président de séance : M. le Maire, Jean-Robert BONDIER

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;  
Vu les demandes de subvention des associations ;

Sur proposition du Maire ;  
Après en avoir délibéré par scrutin ordinaire à mains levées, le conseil municipal

**DÉCIDE**

De budgétiser la somme de 15 300 € aux associations, et d'affecter cette somme comme suit :

- 400 € à l'association ACCA de Villards-d'Héria
- 250 € à l'amicale des donneurs de sang de Moirans-en-Montagne
- 11 500 € pour les projets du Regroupement Pédagogique Intercommunal
- 3 000 € à l'association de l'Antre du Patrimoine de Villards-d'Héria
- 150 € à l'association Onno Archéo

**AUTORISE**

Monsieur le Maire à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à VILLARDS-D'HÉRIA, le 06/04/2023

Le secrétaire de séance  
Alain MOISSONNIER

Pour extrait conforme, le Maire,  
Jean-Robert BONDIER

